

L'Éducation au Maroc

I- Quelques chiffres

Le Maroc est confronté à deux problèmes : le grand nombre des analphabètes et celui des diplômés chômeurs. Malgré la scolarisation de 4 millions d'enfants (pour une population de 30 millions d'habitants) et l'inscription de 230 000 étudiants dans les 11 universités du pays, on estime qu'un Marocain sur deux de plus de 10 ans, donc en âge de lire et écrire, est analphabète. C'est le constat qui a amené le souverain marocain Mohammed VI, en 2000, à inscrire la lutte contre l'analphabétisme et la promotion de l'éducation non formelle parmi ses principales priorités pour la décennie 2000-2010, en particulier pour la tranche 10-45 ans, pour les filles et les ruraux, statistiquement plus touchés : le premier budget de l'Etat serait désormais consacré à l'éducation des jeunes. On estime en effet à 34% la proportion d'analphabètes chez les hommes et à environ 62% chez les femmes et, dans les campagnes, à 63% chez les hommes et 78% chez les femmes.

II- La fréquentation de l'école

A- Une école gratuite et obligatoire

Depuis 2002, l'école est obligatoire et gratuite pour tous les enfants de 6 à 15 ans mais les écoles toutes neuves ne profitent pas encore à tous, et la situation est plus critique dans certaines régions. Par exemple, selon le gouvernement, les régions de Marrakech-Tensift-al Haouz et Souss-Massa-Draa concentrent à elles seules un million d'analphabètes. Pourquoi ? Parce que dans les campagnes, de nombreux obstacles empêchent un enfant d'aller à l'école : nécessité de faire travailler l'enfant pour aider la famille à vivre, école trop éloignée, pas de budget pour les fournitures...

B- Les obstacles à sa fréquentation

1- La survie de la famille

C'est sans doute le premier obstacle, le plus infranchissable : la famille a besoin du travail de l'enfant pour vivre. La situation est ancienne et n'a pas évolué dans les campagnes. Encore aujourd'hui, de nombreux enfants des campagnes ne vont à l'école que par demi-journées, et travaillent en famille le reste du temps. Seule compensation pour les familles, la cantine scolaire, de plus en plus fréquente.

Le problème du coût de la scolarité est également un frein : même si l'école est gratuite, de nombreux parents ne peuvent acheter les fournitures scolaires, trop nombreuses et coûteuses à leurs yeux. Toutefois, dans beaucoup d'écoles, on donne gratuitement des cahiers aux plus démunis.

2- Une école éloignée des villages

Dans les campagnes marocaines, les douars (villages) sont très dispersés. Pour certains, l'école la plus proche est à une heure de marche. On comprend que ce qui peut être fatigant au printemps ou à l'automne avec de mauvaises chaussures sur un sentier parfois caillouteux, devient insupportable avec le froid de l'hiver, ou la chaleur étouffante de juin. Partir de nuit, arriver en classe déjà fatigué, devoir tout apprendre d'une langue que l'on ne connaît pas (l'arabe, pour les Berbères), et que ses parents ne pourront partager, explique que certains enfants abandonnent après quelques semaines.

Ici et là, à l'initiative des associations de villages, on a mis en place un bus scolaire, un progrès encore trop rare, car bien trop coûteux. Ailleurs, on crée des classes improvisées, réunissant quelques élèves de douars isolés.

Le problème s'accroît quand l'enfant arrive au collège : l'établissement est souvent encore plus éloigné, et les parents, réticents à envoyer leur enfant encore bien jeune, si loin. Certains collèges ont pourtant un foyer d'accueil.

3- La réticence des familles

L'enfant scolarisé manque déjà à la famille, pour les travaux agricoles. Mais en plus, les parents, souvent analphabètes, se demandent parfois à quoi peut bien servir cette école. Parfois, les pères s'opposent aussi à ce qu'un instituteur fasse l'éducation à leurs filles.

Scepticisme, méfiance, l'éducation est aussi à faire auprès des parents, dont le rôle, dans la progression scolaire et sociale de l'enfant, reste fondamental.

III- Le fonctionnement de l'école primaire

1- Organisation

L'école maternelle appartient au domaine privé et peu d'enfants en bénéficient. L'école primaire comprend 6 classes, allant de la première (l'équivalent de notre Cours préparatoire) à la sixième, soit une année de plus qu'en France. Les élèves vont ensuite au collège puis au lycée.

2- Les matières enseignées

Si l'enseignement est dit « laïc », les élèves se voient toutefois dispenser une heure hebdomadaire d'enseignement de l'Islam.

L'enseignement du français se fait à partir de la troisième. Le berbère est lui aussi enseigné depuis quelques années dans les régions concernées.

Dans certaines écoles, certains élèves ont deux enseignants : un qui enseigne le français et les mathématiques et un autre qui s'occupe de l'arabe, des matières islamiques, du dessin, des sciences d'éveil et de la Terre, de l'histoire-géographie et de la citoyenneté.

3- Des classes surchargées

Les enseignants et les locaux font défaut et les classes sont surchargées : entre 40 et 50 élèves par classe ! Bien souvent, l'Etat freine devant la construction d'une nouvelle salle de classe, ou d'une école, et il n'est pas rare que les enseignants s'impliquent financièrement pour faire avancer les travaux !

4- Le rythme scolaire

Les enseignants se plaignent aussi du nombre d'heures de classe hebdomadaires, la semaine d'un écolier s'étalant du lundi au samedi, sur 30 heures, et ne comprenant que deux demi-journées de repos !

C'est pourquoi, aux efforts de l'Etat pour donner à tous accès à l'éducation, s'ajoutent ceux de la société civile marocaine et des organismes de solidarité internationale.

Cet article a été rédigé grâce aux rencontres faites sur le terrain, et complété par différentes sources d'informations, dont celles de l'association Azekka France-Maroc, qui fait son possible pour donner un coup de pouce, avec ses kits cartables ! Pour en savoir plus, se renseigner sur Internet.